

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 14 mai 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 4 mai 2018 s'est réuni le lundi 14 mai 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, JACQUET Josette, HOSPITAL Michel, CILLIERES Charles, MANIER Bernard

Pouvoirs : de SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie à M. Le Maire BENQUET Daniel, JACQUET Josette à LABARDIN Philippe, de CAMPS Brigitte à MUNOZ Yolande, de HOSPITAL Michel à DALLA – SANTA Jean-Christophe, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, de MANIER Bernard à MAHIEU Anne

D.03

Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association Club Anim'

L'association Club Anim' a pour projet de développer des activités de loisirs et d'éducation populaire sur le Marmandais. Par exemple le tournoi de Molki sur le site de la Filhole ayant regroupé 98 joueurs sur le parc. Les actions menées par l'association s'adressent à toute la population Marmandaise.

Considérant que la municipalité souhaite leur apporter un soutien, il est proposé d'attribuer une subvention à l'association Club Anim' d'un montant de 350.00 euros.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**


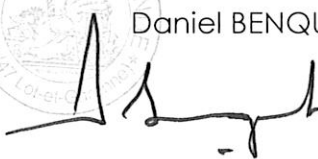
- Décide** d'attribuer une subvention de 350.00 euros à l'association Club Anim'
Dit Que les crédits seront prévus sur l'enveloppe correspondante du budget 2018.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 15 mai 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 17.05.2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 17.05.2018.

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

